

# LA DIPLOMATIE SANITAIRE DE L'UNION AFRICAINNE A L'EPREUVE DU COVID-19

**Wannamou Wana Isaac**

*Doctorant en Histoire des relations internationales,*

*Université de Yaoundé I, Cameroun*

*wanouisaac@gmail.com*

## Résumé

*Ce chapitre fait la rétrospective du plan de lutte déroulé par l'UA contre la pandémie du Covid-19 dans le registre de la diplomatie sanitaire. Sur la base de l'analyse documentaire constituée des communications de l'UA, des articles des revues et des journaux ainsi que des entrevues des experts publiés dans les médias, l'étude a privilégié la posture épistémologique interprétative et constructiviste. La démarche rétrospective appliquée à cette étude nous renseigne sur les limites du multilatéralisme présentées par l'UA comme la stratégie idoine pour réussir le combat contre la pandémie du Covid-19. Mais certains États membres de l'organisation panafricaine ont brillé par leurs nationalismes dans la riposte contre la crise du Covid-19 en agissant de manière disparate et isolée. Cette difficulté traduit l'absence d'un agenda spécifique pour la santé ancré dans une perspective panafricaine au sein de l'UA.*

**Mots clés :** *Diplomatie sanitaire, Union Africaine, Covid-19, épidémie, pandémie, multilatéralisme, prospective*

## Abstract

*This chapter examines a retrospective plan of action rolled by the AU for the fight against Covid-19 pandemic enlisted in it register within the domain of health diplomacy. Based on the analyses of secondary sources from AU communication department such as journals, Newspapers, articles and experts interviewed, the study favored an interpretative and a constructive methodological as well as an epistemological approaches. The retrospective pattern used in this study, brings to lime light the limitations presented by the AU in her multilateral actions of fighting towards the eradication of the Covid-19 pandemic. Contrarily, some member States of this Pan-African Organization have reluctantly expressed their non-*

*collaboration through nationalistic tendencies of developing individualistic and disperse manners in fighting the Covid-19 pandemic. These challenges clearly mirrored the absence of an effective health agenda anchored by the Pan-Africanist view within the AU.*

**Keywords:** Health diplomacy, African Union, Pandemic, Epidemic, Covid-19, multilateralism and Perspectives

## Introduction

Le 14 février 2020, l'Afrique enregistre son premier cas de Covid-19 (Le coronavirus détecté en Égypte). Le 30 janvier 2020 l'Organisation Mondiale de la Santé, qualifie la maladie en urgence de santé publique de portée internationale (COVID-19 – Chronologie de l'action) après son apparition à Wuhan en Chine en décembre 2019 (Houssin). Pourtant, avant que le Covid-19 ne soit requalifié en pandémie le 11 mars 2020 (l'épidémie du Covid-19), le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, au cours de la réunion ministérielle sur l'épidémie du Covid-19, le 22 février 2020 a rappelé aux États du continent, l'urgence d'anticiper la riposte (Allocution de Moussa Faki Mahamat). Sur le plan international, Moussa Faki Mahamat s'est convenu avec le secrétaire des Nations Unies, Antonio Guterres sur la nécessité de lancer une structure de gestion des crises à l'échelle internationale. Le but est de donner plus de manœuvres à l'OMS afin de se concentrer sur l'aspect sanitaire de la pandémie (Déclaration sur la deuxième réunion).

Mais en dépit de la promptitude de l'UA à limiter les ravages sanitaires du virus, le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus annonce au cours d'une conférence de presse le 18 mars 2020 alerte que Le meilleur conseil pour l'Afrique est de se préparer au pire et de se préparer dès aujourd'hui » (L'OMS appelle l'Afrique). Et pire encore une note de synthèse des Nations Unies renforce le climat de sinistrose en ce sens que la pandémie pourra tuer entre 83 000

et 190 000 personnes au cours de l'année (Note de synthèse). Et à la commission économique pour l'Afrique à l'ONU d'avancer un chiffre plus cataclysmique de 300 000 morts (Le COVID-19 en Afrique).

Les prédictions alarmistes onusiennes sont fondées en effet, sur des éléments factuels. Primo, le diagnostic de l'OMS révèle qu'un quart des malades du monde se trouve en Afrique (Jacquemot). Secundo, l'Afrique ne fabrique seulement que 2% des médicaments utilisés dans ses formations hospitalières (Jacquemot). Tertio, les formations hospitalières présentent des vulnérabilités criardes et ne peuvent contenir le flux des personnes infectées (Jacquemot). En effet, l'économiste Pierre Jacquemot évoque cette vulnérabilité dans une chronique intitulée « Afrique, quelle résilience des hôpitaux face à la crise ? ». L'auteur s'est appuyé sur une étude menée par Webometrics, une unité de recherche espagnole Superior de Investigaciones Científicas(CSIC) qui évalue l'efficacité de centres hospitaliers à travers le monde. Selon lui il faut pointer le curseur à la 598<sup>e</sup> place pour retrouver Gambro Healthcare du Swaziland, le premier hôpital africain.

Devant ce diagnostic de situation sanitaire inquiétant, on pouvait déjà conclure que la capacité de l'UA ne lui permettra pas de sortir vainqueur dans la guerre contre le Covid-19. Ce diagnostic nous amène à interroger les outils de la diplomatie sanitaire de l'UA à réduire la morbidité et la mortalité sur le continent africain.

Mais au regard des réunions organisées par l'UA, des tenues de rencontres multilatérales, bilatérales et du faible nombre de décès enregistré le 18 mars 2020 à quatre personnes sur 8 000 morts dans le monde (L'OMS appelle l'Afrique). Nous pouvons suggérer que l'UA a passé avec succès l'épreuve d'anticipation des risques funestes du Covid-19 grâce au leadership de ses dirigeants.

Ainsi, à partir de la démarche rétrospective (Valaskakis) et la revue des publications et communication de l'UA et de son centre technique de prévention des épidémies, cette réflexion s'est autorisée d'une part à faire le panorama des solutions apportées par l'UA qui vise à endiguer la propagation du virus. D'autre part à noter les défaillances de la diplomatie de l'UA à l'épreuve du Covid-19. Enfin, à poser les jalons d'une diplomatie prospectiviste qui soit apte à répondre avec parcimonie aux défis sanitaires à venir.

La réaction africaine au début de la pandémie peut par conséquent nous permettre de nous accorder avec Rony Brauman (L'Organisation Mondiale de la Santé) qu'aucune institution ne détient le monopole de la résilience face à une crise de grande envergure. Mais aussi, d'admettre qu'en temps de crise de portée mondiale, l'option de riposte idoine jusqu'ici acceptable est le choix du retour au multilatéralisme (Allocution du Président de la Commission).

## **1. La diplomatie sanitaire de l'UA sur le front de la crise pandémique du Covid-19**

Dans sa volonté de minimiser les effets du Covid-19 sur l'Afrique, l'UA a très vite déclenché sa stratégie de riposte sur trois axes. Dans son agenda politique continental et international, elle a entretenu le discours du multilatéralisme au cours des sommets et des réunions virtuelles. Ensuite dans le registre sanitaire, elle a positionné son centre de prévention et de contrôle des maladies. Enfin sur le plan financier, elle a créé un fonds de solidarité continentale et a rendu opérationnelle une Task force Covid-19.

### **1.1.L'action politique de l'UA contre la flambée de la pandémie**

La pandémie du Covid-19 a permis de révéler la capacité prospectiviste de l'UA à minimiser les effets de la maladie au

sein des populations africaines. Des actions sur le continent comme au niveau international ont été entreprises.

Au niveau continental, l'UA communique au travers des réunions et des sommets sur sa volonté de freiner la portée de la pandémie. C'est ainsi qu'il a été recommandé à l'issue de la réunion du 22 février 2020 : la préparation d'un plan de guerre sanitaire avec les États membres (Allocution de Moussa Faki). Ce projet de lutte contre le Covid-19 a été acté le 26 mars 2020 au cours de la téléconférence des chefs d'États et des gouvernements (Communiqué du Bureau). Le Président de l'UA, Matamela Cyrille Ramaphosa a suggéré que l'arrêt de la progression de la pandémie ne peut passer que par une solution panafricaine. C'est pourquoi, il a été retenu que les institutions économiques régionales puissent s'engager dans la campagne de riposte. Mais la principale recommandation retenue par les chefs d'États était la création d'un fonds continental anti-covid-19 (Communiqué du Bureau). En dépit de la panafricanisation de la lutte contre le Covid-19, la maladie progresse. Le 3 avril 2020, au moment où les Chefs d'États discutent des réponses africaines contre la pandémie, l'Afrique enregistre 7 123 cas et 289 décès de Covid-19 (l'Afrique face à la pandémie). La préoccupation qui a retenu l'attention de l'élite africaine était la reconnaissance de « l'impératif d'établir des couloirs humanitaires et commerciaux dans l'esprit de solidarité et d'intégration propre à l'Afrique » (Communiqué). Dans le cadre de la coordination de la riposte africaine contre le Covid-19, les chefs d'États ont trouvé l'intérêt de créer des comités ministériels dans les domaines de la santé, des finances et du transport. L'objectif étant de soutenir la stratégie africaine. Cet objectif s'est retrouvé le 20 août 2020 dans la série des points inscrits à l'ordre de jour de la conférence des chefs d'États de l'UA et des sept CER (Communiqué de la visioconférence). Il s'agit notamment de la Communauté économique des États de

l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Cela a conduit à sceller la coordination africaine de lutte contre le Covid-19 d'abord entre l'UA et les CER, ensuite les CER du continent et enfin au sein des CER.

Mais le combat contre la pandémie s'est aussi inspiré du rôle joué par l'Afrique en 1955 au sein du mouvement des non-alignés (Feugas). Et en accord avec le rêve panafricain des années 1960 (Tiebile), l'UA va se remarquer au forum international virtuel du mouvement des non-alignés du 4 mai 2020 (Intervention du Président). Le sujet sur le Covid-19 a été évoqué par le président de la commission de l'UA à cette réunion. Moussa Faki Mahamat, dans son discours a défendu l'intérêt de la prise en compte de l'approche globale dans la riposte contre Covid-19 en ces termes :

Si les États, pour faire face à l'urgence imposée par le drame, ont agi individuellement, ou à titre bilatéral, cela n'enlève rien à l'extrême pertinence de l'action collective globale. Il n'y aura pas de victoire définitive contre la pandémie qu'une victoire de nous tous. Dans cette lutte globale, impérative, le rôle du Mouvement des Non Alignés est crucial, eu égard à l'humanisme et à l'universalisme de ses principes fondamentaux ?  
(Intervention du Président)

L'Afrique ne s'est pas limitée dans l'approche globale de la lutte contre le Covid-19. Elle s'est dotée des moyens diplomatiques pour s'affirmer sur le plan bilatéral lors du sommet virtuel de la coopération sino-africaine du 17 juin

2020. La diplomatie africaine dans son engagement de renforcer la politique du multilatéralisme a rappelé les dangers de l'individualisme :

La COVID 19 a mis à rude épreuve les relations internationales. Des chaînes de solidarité se sont brisées ; des égoïsmes nationaux se sont réveillés ; le repli sur soi et la négation de l'autre se sont affirmés. Des graves velléités de porter atteinte à des acteurs internationaux essentiels tels que l'Organisation Mondiale de la Santé à laquelle nous réitérons notre solidarité, se sont manifestées. Le multilatéralisme est exposé à de grands risques. (Allocution du Président)

C'est ainsi qu'il a été retenu trois valeurs à promouvoir au sein du mouvement des non-alignés : l'union, l'entraide et la coopération.

## **1.2. La réorientation d'Africa CDC sur le front du Covid-19**

Dès le 27 janvier 2020, l'UA a confié la gestion sanitaire du Covid-19 à Africa CDC (Allocution Moussa Faki). En effet, cette structure est créée à la 26e réunion ordinaire des chefs d'États et de gouvernement de l'UA à Addis-Abeba (Notre histoire). C'est finalement le 31 janvier 2017 que l'organe de prévention contre les épidémies sera officiellement lancé (Notre histoire). Face à cette pandémie, Africa CDC a commencé son déploiement par l'édition des bulletins d'informations sur la maladie, alors que l'Afrique n'avait encore enregistré aucun cas. Dans l'esprit de collaboration, le centre africain de prévention et de contrôle de maladie a initié des travaux avec les institutions sous régionales d'Africa CDC implantées en Afrique centrale, en Afrique de l'ouest, en Afrique du Nord, en Afrique de l'est et en Afrique australe.

La véritable action de cette unité de l'UA au niveau continental a commencé, lorsqu'elle a publié le 20 mars 2020 la Stratégie continentale africaine conjointe face au Covid-19 (Africa Joint Continental). Ce plan de lutte contre la maladie du nouveau coronavirus vise trois actions : prévenir, éviter les morts et les dégâts sociaux (L'Afrique face au coronavirus). Les buts recherchés par la stratégie continentale ont permis de renforcer la coopération sanitaire, d'encourager la collaboration et d'assurer la communication entre les États membres (L'Afrique face au coronavirus). Et enfin, les objectifs recherchés de cette stratégie continentale sont : affaiblir la capacité de nuisance du virus et développer une capacité de résilience des populations afin de ne pas subir les conséquences économiques. (Cessou). C'est ainsi que pour l'implémentation de la stratégie continentale, l'UA et Africa CDC ont décidé de lancer le 21 avril 2020, le Partnership to Accelerate COVID-19 Testing (AU and Africa CDC). Cette initiative africaine vise en effet, le renforcement des capacités des États à réaliser des tests de grande envergure (L'UA et le CDC).

Sur l'axe de la course au vaccin anti-coronavirus, l'Afrique ne s'est pas accordée un temps d'inertie et voir les populations mourir alors que les autres continents sont à la ruée vers un vaccin qui va bloquer l'avancée de la pandémie. C'est ainsi que du 24 au 25 juin 2020, Africa CDC a organisé une conférence virtuelle avec pour objectif, le lancement du Consortium for COVID-19 Vaccine Clinical Trial pour la réalisation d'un essai clinique du vaccin Covid-19 (La Commission de l'Union africaine).

En plus de son déploiement continental, l'Africa CDC s'est affirmé sur la scène internationale dans le cadre de la coopération sanitaire qui est l'un des principes de cette dernière (Notre histoire). Aussi, la crise du Covid-19 a renforcé les relations bilatérales sanitaires entre la Chine et l'Afrique



(Allocution du Président). C'est ainsi que, le site internet French.xinhuanet.com, confirme que la Chine et la Fondation Jack Ma ont soutenu les professionnels de la santé africaine. Les précisions de Benjamin Djoudalbaye, directeur de la division politique, diplomatie sanitaire et communications à Africa CDC permettent de mesurer l'impact de cette coopération :

La Chine et la Fondation Jack Ma ont organisé des webinaires pour les professionnels de la santé africaine sur la façon de faire face à la pandémie de COVID-19 dans divers scénarios, notamment en cas d'urgence, ainsi que sur le partage d'expériences en matière de traitement médical sur le terrain et en unités de soins intensifs (Le CDC Afrique).

Sur le plan infrastructurel, la Chine s'est imposée par sa diplomatie sanitaire à construire le siège d'Africa CDC à Addis-Abéba dans la capitale éthiopienne (Tilouine). L'immeuble sera équipé des bureaux et des laboratoires dans le but de renforcer la mission préventive et de riposte (Lancement de la construction).

L'Europe dans le but de ne pas laisser le leadership à l'empire du milieu, a soutenu Africa CDC avec 500 000 kits de test Covid-19. Les dons de l'Union européenne ont été fournis par le gouvernement fédéral allemand de la coopération économique et du développement (Equipe Europe).

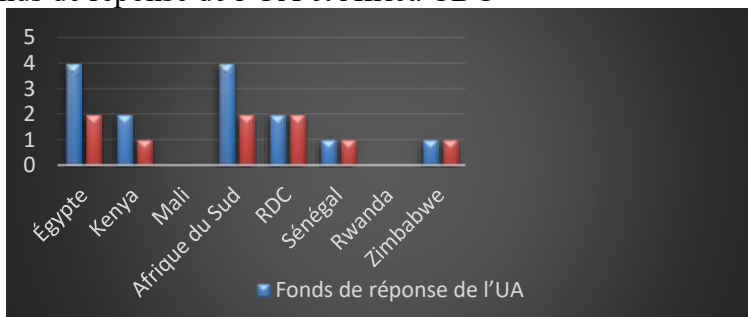
L'offensive de la diplomatie sanitaire de l'UA donne à comprendre à mi-parcours que le bilan de la crise n'est pas dramatique comme cela avait été prédit au début de la pandémie. La situation épidémiologique le justifie, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020, le bilan par Africa CDC fait état de 1 252 552 cas confirmés au Covid-19 et 29 833 décès soit un taux de

létalité de 2,4% (Bulletin d'information N° 33). Ce taux de létalité est égal à 5% des cas enregistrés dans le monde. Cette situation est largement en-dessous des chiffres alarmistes annoncés sur le continent africain. Surtout que l'Europe à la même date du 1<sup>er</sup> septembre 2020, comptabilise 4 006 077 de cas et dénombre 216 080 morts (Fortunato).

### 1.3. Le fonds de solidarité et la Task Force au secours de la diplomatie sanitaire de l'UA

L'UA, face à la riposte contre le Covid-19, s'est déployée sur la perspective financière afin de soutenir les activités d'Africa CDC (Communiqué du bureau). C'est ainsi que le 26 mars 2020, elle a opté pour la création du fonds de solidarité continentale. (Cessou). Le but est de « renforcer la réponse continentale au COVID-19 et d'atténuer son impact socio-économique et humanitaire sur les populations africaines. » (Pour combattre la COVID-19). L'appel ne sera pas fructueux aux vus des défis financiers et selon la figure n°1 ci-dessous, les États ont contribué la somme de 26 millions de dollars (Communiqué du bureau). Sur les 26 millions des contributions pour l'essentiel apportées par quelques États, 10 millions, soit près de 38% de millions de dollars ont été affectés aux comptes d'Africa CDC (Communiqué du bureau).

**Figure n°1** : Les contributions des États africains au compte du fonds de réponse de l'UA et Africa CDC



Il ressort de ce tableau une contribution relativement faible des États africains au début de la crise du Covid-19. L’Afrique du Sud et l’Egypte ont apporté près de 20 millions, soit 76,92% des contributions africaines de soutien au fonds de solidarité continentale contre la propagation de la maladie. Il faut noter aussi que ces pays, sont ceux qui ont subis le plus des conséquences du Covid-19. Car, le 21 avril 2021, à 9h, alors que l’Afrique comptait 23 505 cas de Covid-19 et totalisait 1 158 décès, l’Afrique du Sud et l’Egypte dénombraient respectivement 3333 et 3300 cas, ce qui représente 28% des cas du continent (Bulletin d'information N° 14). C’est ce qui pourra justifier cette bulle de générosité de ces pays.

La crise du Covid-19 a vu la contribution du secteur privé dans l’effort de la guerre sanitaire (Communiqué du bureau). Dans la suite des réactions étatiques, selon le tableau n°1 ci-dessous, la banque africaine d’import-export avait proposé une contribution de 3 milliards de dollars (Communiqué du bureau). La BAD à son tour s’est distinguée par une contribution qui représente 74,25% de tout le secteur privé, ce qui donne en valeur absolue 27,4 millions de dollars sur 36, 9 millions de dollars.

**Tableau n°1 : Contribution du secteur privé africain pour le fonds de réponse de l’UA et d’Africa CDC (Communiqué du bureau)**

Entreprise privée	Fonds de réponse de l’UA	Africa CDC
Banque Africaine de Développement	1,37 million	26,03 millions
Fondation Motsepe	4 millions	2 millions
Afreximbank	3 millions	0
Banque de commerce et de développement d’Afrique australe	0	500.000

Contrairement aux États qui ont le plus soutenus le fonds de solidarité continentale, les institutions privées africaines ont largement apporté leurs contributions directement à Africa CDC, soit 77,31% de la somme totale affectée à la lutte contre le Covid-19.

Après la mobilisation des États et des banques, l'UA s'est dotée d'une Task force le 13 avril 2020, en formant un quatuor des figures africaines des finances pour soutenir le combat d'Africa CDC (Cessou). Il s'agit du franco-ivoirien Tidjane Thiam de profil banquier ; de l'ancien ministre de l'Economie et des finances de l'Afrique du Sud Trevor Manuel ; de la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweal, ancienne directrice générale de la Banque mondiale et ex-ministre des finances et de Donald Kaberuka du Rwanda, ancien patron de la BAD. La principale mission assignée aux envoyés spéciaux de l'UA est la mobilisation financière au près des institutions financières internationales. (Covid-19 : la « puissante » task). De plus, ils devaient poursuivre les discussions sur l'annulation de la dette africaine, commencées par le Président Cyril Ramaphosa. La Task force s'est trouvée face aux défis du moratoire d'annulation de la dette discutée par les ministres africains des finances. (Rogez).

A la suite de la validation du moratoire annuel aux remboursements des dettes africaines de 32 milliards de dollars sur les 44 milliards voulues, Tidjane Thiam estime que le moratoire n'est pas à rejeter en bloc. Il va selon ce dernier « apporter aux États africains, au moins dans un premier temps, les moyens d'agir rapidement et efficacement. » (Thiam). Cependant, le sujet du moratoire divise les intellectuels africains du monde de la finance. (Moratoire sur la dette) Pour le sénégalais Moussa Demba de profil économiste, le moratoire n'est pas une réponse superficielle, car, selon lui « Le moratoire signifie pour l'instant on suspend le paiement, mais

vous devez cette dette dans un proche avenir » (Moratoire sur la dette). La réponse la plus idoine selon l'économiste togolais Kako Nubokpo est que « les créanciers renoncent à leurs créances. ». (Moratoire sur la dette).

Cette question de la dette extérieure, relance du coup la problématique de la gouvernance sanitaire dans les États africains et soulève l'urgence de penser un mécanisme de gestion des dettes et de la restauration de sa souveraineté sanitaire déchu. En somme, la diplomatie sanitaire de l'UA menée sur les fronts politique, médico-opérationnel et financier a été rendue possible grâce aux leadership de l'UA qui a entonné les valeurs du multilatéralisme. Et le combat contre la pathologie du nouveau coronavirus a révélé également la faiblesse de l'unilatéralisme.

## **2. La crise de coordination de la riposte de l'UA contre le Covid-19**

En dépit du fait que l'UA ait été proactive, sa diplomatie sanitaire a révélé des limites institutionnelles, opérationnelles et financières. Cela affecté la dynamique de la coordination continentale et internationale de la riposte contre le Covid-19.

### **2.1. Les nationalismes et souverainismes frein à l'expression de la diplomatie sanitaire**

Dans la riposte contre la pandémie du Covid-19, il s'est posé sur le plan politique des défaillances notoires dans la chaîne continentale de coordination. L'institution panafricaine s'est heurtée aux postures souverainistes des CER et des États.

En effet, les CER n'ont pas attendu les directives de l'UA, pour agir contre la crise sanitaire du Covid-19. Dès le 14 février 2020, avant que les bases d'une ébauche continentale ne soient posées, les ministres de la santé de la Communauté des États de

l'Afrique de l'Ouest sont en réunion à Bamako pour peaufiner une stratégie sous régionale (Réunion d'urgence des ministres). En Afrique australe, la Southern African Development Community publie son plan de lutte articulé sur dix axes en insistant sur le volet de gestion de risque et la quête d'approvisionnement des médicaments (Réponse régionale de la SADC). Elle a aussi signé le 14 avril 2020 un partenariat avec l'UNESCO sur le projet « Learning Never Stops » (La SADC et l'UNESCO). La somme de ces différentes initiatives des CER confirment le poids de l'unilatéralisme. Puisque le choix du multilatéralisme opté par les Chefs d'États dans les sommets n'a pas été directement suivi dans les faits. Aussi, l'UA ne dispose pas des moyens juridiques nécessaires pour contraindre l'application de ces décisions dans les États membres. Or, c'est un record dans l'histoire de l'UA, de réaliser quatre sommets seulement au premier semestre.

Les États membres de l'UA ont également évolué en rang dispersé dans la riposte africaine contre le Covid-19 (Assouvi). Le Burundi est l'exemple de l'État membre de l'UA qui n'a non seulement pas suivi les directives de l'UA et mais aussi de l'OMS (Burundi : Toute tentative). En effet, le président burundais a privilégié deux stratégies : le système de quarantaine et l'approche divine (Burundi : Toute tentative). En effet, dans ses positions, le Chef de l'État Pierre Nkurunziza avant son décès le 8 juin 2020 a fait savoir que « le Burundi est une exception, car c'est un pays qui a donné à Dieu la première place » (Burundi : Toute tentative). Cet exceptionnalisme burundais soutenu par le souverainisme de l'État constitue un blocage au multilatéralisme choisi par l'UA. Un autre fait qui démontre l'unilatéralisme du Burundi est l'expulsion des officiels de l'OMS (Pandémie : l'Afrique réclame) avant l'arrivée au pouvoir du général-major Évariste Ndayishimiye à la suite des scrutins du 20 mai 2020 (Burundi : Évariste

Ndayishimiye). Tandis que l'Angola, dans une démarche individualiste, a sollicité l'expertise de 256 médecins cubains (Gerold et Mérino). Au Tchad, en pleine crise sanitaire, le Président Idriss Déby s'est offert paradoxalement des bains de foules dans des tournées politiques à travers le pays (Mbaindangroa Djekornonde).

Les limites de la diplomatie de l'UA face au Covid-19 ont été observées par son incapacité de proposer aux 11 États en élections présidentielles (Siegle, Cook).

**Tableau n° 2** : Élections présidentielles en Afrique (Siegle, Cook)

<b>Pays</b>	<b>Date</b>
Togo	22 février
Burundi	20 mai
Malawi	23 juin
Guinée	18 octobre
Seychelles	22-24 octobre
Tanzanie	28 octobre
Cote d'Ivoire	31 octobre
Burkina-Faso	22 novembre
Ghana	7 décembre
République centrafricaine	27 décembre
Niger	27 décembre

Ce tableau montre que les mois d'octobre et décembre ont été marqués par un pic d'élections. Au total sept pays sont concernés par les consultations électorales sous fond des risques de crise post-électorale. Puisqu'en 2011, la Cote d'Ivoire a connu une longue crise post-électorale des présidentielles (Yebouet). C'est dans ce sens que les ténues des

élections ont été illogiques en ce qu'il était prescrit les confinements comme mesure préventive par l'UA.

## **2.2. Les faiblesses opérationnelles de l'Africa CDC**

Avec l'avènement du Covid-19, Africa CDC a montré ses limites à développer la contribution malgache au sujet du Covid-organic (Tiebile Drame). Ce remède est fait à partir de plante médicinale et possède des vertus préventive et curative selon le Président de la République de Madagascar Andry Rajoelina (Le problème du remède). Mais ce remède malgache n'a pas connu une approbation de la structure technique de l'UA (Djoudalbaye). Cependant, la diplomatie de l'UA se caractérisait dans l'attente des résultats de l'expertise de l'OMS à propos des essais cliniques (Djoudalbaye). En revanche, le Nigéria, sans la validation de l'Africa CDC (Djoudalbaye) s'est autorisé à réaliser et à commander le 16 mai 2020 (Moïse Gomis, 2020) les sachets de la tisane du Covid-organic pour sa population. Par déduction, on peut avancer que l'UA a refusé d'être le symbole de l'obstructionnisme dans la critique de la démarche solitaire du Nigéria. C'est ainsi que Benjamin Djoudalbaye, a fait savoir à Deutsch Welle que les États sont « Souverains et chaque État membre peut entreprendre la démarche qui lui convienne » (2020).

Tandis qu'au Cameroun, le journal chrétien la Croix Africa, relaye sur son site web que, Samuel Kleda, archevêque de Douala, a mis à la disposition du public, une potion susceptible de traiter le Covid-19(2020). Paradoxalement, le porte-parole de la communication à Africa CDC dit être surpris qu'un remède ait été trouvé par un archevêque pour le traitement du Covid-19 sur la radio allemande Deutsch Welle (Djoudalbaye).

Ces situations révèlent trois choses : l'échec du multilatéralisme de l'UA, le poids du souverainisme des États à



influencer le plan de riposte continentale contre les maladies et l'inertie de l'UA à renforcer la collaboration avec les États.

### **2.3. Les faiblesses financières de l'UA**

Face au Covid-19, la diplomatie sanitaire de l'UA s'est fixée un double challenge. Elle avait à cet effet, entreprise de créer le fonds de solidarité continentale et lancer la Task force pour la mobilisation financière à travers le monde et le plaidoyer de l'annulation de la dette africaine.

Au sein de l'appareil de l'UA, les contributions des États membres en faveur du fonds de solidarité africaine étaient faibles, seuls huit États sur les 54 États que compte l'UA ont participé. Les contributions des autres États ont pris une dimension nationaliste contre l'approche panafricaniste. C'est le cas du Cameroun où le Président de la République Paul Biya était motivé par un élan individualiste et nationaliste (Jean Francis). C'est ainsi que le 31 mars 2020, le chef de l'État camerounais décide de la création d'un fonds de solidarité contre la pandémie (Jean Francis). Il ressort de cette approche deux paradoxes. D'abord le Cameroun ne s'est pas engagé dans l'élan de solidarité contre le Covid-19 décidé par les chefs d'États du continent (Fouda Magloire). Enfin, le Cameroun a créé un fonds de solidarité au niveau national pourtant ce fonds avait déjà été créé sur le plan continental par les chefs d'États. Cet individualisme et nationalisme mis en avant par le Cameroun, ne permettaient pas à l'UA d'atteindre l'idéal du multilatéralisme prôné au début de la pandémie. Il est ainsi difficile de remporter la guerre contre le Covid-19 quant à l'intérieur du continent, les États ne se soumettent pas leurs engagements.

Le déploiement de la Task force n'a pas produit le résultat voulu. Puisque dès le lancement de cette Task force, une projection de 100 à 150 milliards de dollars a été exprimée

(Faki). Mais, le fait qu'il n'y ait pas des médecins au sein de la Task force s'est révélé symptomatique du bilan mitigé obtenu dans la collecte des fonds et le projet polémique de l'annulation de la dette. Aussi, la faiblesse de la « Covid-19 taskforce » est liée à un problème stratégique. Pour l'économiste togolais Yves Ekoué Amaizo, l'UA n'a pas focalisé sa campagne de riposte sur la maladie mais plutôt à la recherche de l'argent et la réduction de la dette (2020). On constate que le fardeau de la dette a impacté négativement le dynamisme de riposte de l'UA contre le Covid-19. Même au sujet de l'annulation la dette par le G20 au cours du second semestre 2020, l'Afrique n'avait pas souscrit à l'initiative dans sa globalité. Au total 13 États du continent ont décliné l'offre contre 26 qui ont souscrit (Savana). Le Bénin, contrairement au Sénégal, s'est prononcé pour le refus de l'allègement ou du moratoire de la dette. Le refus du Bénin est fondé sur sa le risque de perte de sa réputation (Kako Nubukpo, 2020). Son ministre de l'économie et de finance, Romuald Wadagnila a fait savoir les motifs du refus dans une tribune publiée par Jeune Afrique :

un allègement de la dette ou un moratoire pour le paiement des échéances ternira davantage l'image des États et compromettra leur accès aux financements futurs. Nos pays subiront un effet induit sur la perception de leur qualité de crédit ; ce qui les exposerait à des sanctions ultérieures inévitables de la part du marché. Un moratoire pourrait même être considéré dans certaines documentations de prêt comme un événement de défaut par les créanciers privés, qu'il soit voulu ou subi et quand bien même il ne concernerait que les créanciers publics bilatéraux (Wadagnila, 2020).

Mais la particularité du Bénin est que l'essentiel de sa dette est issue du secteur privé et non des institutions multilatérales

comme le Fonds Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale. Selon Kako Nubukpo, qui par ailleurs a été ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques, la dette africaine en 2020 s'élève à 771 milliards de dollars (Kako Nubukpo, 2020). De cette somme 40% de proviens du secteur privé, le secteur traditionnel comme le FMI et la BM contrôle 29% des créances, le club de paris surveille 6% de cette dette et la Chine à 17% (Kako Nubukpo, 2020). La formation de deux camps sur la question de la dette, dénote de l'échec de la politique de plaidoyer. Elle traduit ce qu'a redouté Moussa Faki Mahamat qui ne souhaitait pas que la pandémie du Covid-19 ne soit « l'oraison funèbre du multilatéralisme, mais plutôt être transformée en une sorte d'hymne du multilatéralisme, de la solidarité et du partenariat entre les différentes composantes de la communauté internationale » (2020). On peut admettre ici que l'hymne du multilatéralisme n'a pas été repris en chœur par les États en dépit de l'exhortation du président de la commission de l'UA.

On note ici que les instruments diplomatiques mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire par l'UA (les plaidoyers et les négociations) ont montré leurs limites face aux positions souverainistes et nationalistes des États membres. En plus, le poids de la dette a constitué un goulot d'étranglement et ne permettant pas un déploiement facile des initiatives de riposte. Car, l'approche de confinement s'est avérée inapplicable sur le continent à cause des incidences économiques de la crise du Covid-19 (Faki, 2020).

### **3. Vers une diplomatie sanitaire prospectiviste**

La crise sanitaire du Covid-19 a révélé la puissance diplomatique de l'UA. A travers le plaidoyer et les négociations multilatérales et bilatérales, l'UA a mis en œuvre des mesures sûres pour freiner la propagation du virus sur le

continent. Mais une urgence s'impose, l'UA devrait désormais considérer l'avènement du Covid-19 comme une opportunité de réformer son système de santé. Cela peut être possible si l'UA parvient à réaliser le défi du panafricanisme sanitaire, la restructuration du centre africain de contrôle de maladie et l'institutionnalisation du fonds de solidarité africaine contre les catastrophes.

### **3.1.Promouvoir le panafricanisme sanitaire**

Le Covid-19 est la crise majeure que l'UA s'est énergiquement engagée. Elle a très tôt anticipé par les mesures préventives de la progression de la pandémie sur le continent. Pourtant avant le Covid-19, on n'avait jamais vu l'UA aussi très active dans les recherches de solutions relatives à un sujet sanitaire. Cependant, l'on a assisté à des disparités dans les mesures de riposte contre le Covid-19 sur le continent. En dépit des tenues des sommets et organisation des réunions des différents ministères clés notamment, la santé, les finances et le transport, l'UA s'est trouvée malheureusement amorphe devant le souverainisme des États. Les chefs d'États ont géré la crise individuellement. L'UA n'a pas pu persuader les États à se ranger dans la vision panafricaniste de la santé. Une coordination commune de la crise sanitaire entre l'UA et les CER par exemple n'a pas été remarquée

Ces manquements justifient la nécessité pour l'Afrique de s'unir pour remporter les guerres sanitaires. Avec les élections présidentielles prévues en 2020, l'UA n'a pas clairement donné des directives sur l'impertinence d'organiser des scrutins en temps de crise. La Mission africaine d'évaluation des paires (MAEP) a contrario, avait recommandé l'organisation des votes électroniques (UA, 2020). Malheureusement, cette recommandation sera butée au faible niveau d'accès à internet qui se situe à 39% en 2019 selon les données de world Stats

rapportée par RFI (Cessou, 2019). L'alternative applicable et responsable dans ce cas est le report des élections.

En plus, la pandémie du covid-19, suscite l'intérêt pour l'UA d'entamer la démarche de révision de « l'agenda 2063 ». En effet, en 2013, l'UA avait posé les bases de son projet panafricaniste dans son document de stratégie continentale intitulé « agenda 2063 » (2013). Les sept aspirations qui guident ce projet se résument à une vision globale qui est celle de voir l'« Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée et gérée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale » (UA, 2013). C'est précisément à la première aspiration que l'UA a décliné son attente de voir « Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » (2013). C'est ainsi qu'il a été fixé un objectif spécifique sur la santé et la nutrition. Cependant avec le Covid-19, cet objectif axé sur la santé n'a pas intégré le dispositif des réponses aux crises sanitaires de grande ampleur. Aussi, cet agenda paraît évasif par rapport aux nouveaux défis sanitaires provoqués par la pandémie. Et la MAEP quand elle recommande à l'UA de converger son attention sur « la préparation et la gestion des catastrophes dans ses États membres. » (UA, 2020). Malheureusement cette recommandation ne peut être réaliste si elle n'est pas renforcée par un dispositif juridique.

### **3.2. Institutionnalisation du fonds de solidarité**

Avant la crise sanitaire, l'UA n'avait pas un fonds de solidarité contre les grandes épidémies, pourtant le continent est considéré comme le réservoir des épidémies (Rigal, 166). Mais l'avènement du Covid-19 a poussé l'UA à créer un fonds de solidarité continentale (2020). Il s'avère donc crucial d'institutionnaliser ce fonds et le pérenniser pour qu'il soit intégré dans une dimension prospectiviste.

Tous les États membres peuvent contribuer en faveur de ce fonds de manière régulière en temps de crise comme en période de stabilité. Ce qui permettra de capitaliser l'argent et réagir dans les catastrophes à venir.

Ce fonds de solidarité une fois institutionnalisé sera un outil de développement de l'Afrique. Il pourra financer le développement de la médecine traditionnelle, la recherche des vaccins, la prévention et la gestion des catastrophes. Avec ce fonds de solidarité, l'Afrique peut gagner en termes de réputation et ne devra plus à chaque crise aller solliciter de l'aide aux bailleurs de fonds traditionnels.

### **3.3.Le renforcement de l'autorité d'Africa CDC**

L'un des exploits de l'UA face au Covid-19 a été le repositionnement d'Africa CDC sur le front de la pandémie. Après l'effondrement du système sanitaire occidentale à cause du Covid-19, le reste du monde s'est livré dans une course folle au vaccin. Mais, l'Afrique ne s'est pas valablement montrée plus active dans la recherche d'une thérapie qui devrait être le fruit d'une coopération intra-africaine. Même si l'UA avait créé le CONVACT dans le but de faciliter la réalisation des essais cliniques et la mise au point d'un vaccin à partir de l'Afrique, cet ambitieux projet n'a pas atteint son objectif. C'est d'ailleurs pourquoi Mousa Faki Mahamat a rappelé lors d'une conférence de presse avec le secrétaire Antonio Guterres qu'il « faut d'abord que des moyens soient disponibles pour acheter ces vaccins car ils ne sont pas gratuits » (Le Figaro et AFP, 2020).

Mais « le nationalisme vaccinal »<sup>1</sup> qui a motivé les grandes puissances du monde (France 24, 2021), s'est emparé de certains États en Afrique. Car, le Maroc, dans une approche bilatérale a commencé à coopérer avec la Chine à propos des

---

<sup>1</sup> Cette expression a été utilisée par le patron de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus au moment où l'Union européenne s'est engagée dans une campagne de grande envergure de vaccin au point de doubler sa commande du vaccin anti-Covid Pfizer-BioNTech.

vaccins Sinopharm (Romain Houeix, 2021). C'est ainsi qu'un laboratoire privé du Maroc dès novembre 2020, s'est positionné pour conditionner le vaccin commercialisé par le laboratoire chinois Sinopharm (Maud Ninauve, 2020). En décembre 2020, l'Égypte a commandé auprès du fournisseur du vaccin au Maroc, 50 000 doses (SWI swissinfo.ch, 2021). Ces mobilisations individuelles des États, justifient l'intérêt de renforcer le panafricanisme sanitaire pour les recherches des vaccins. Il va prendre en compte toutes les préoccupations des États de l'Afrique dans le cadre de la coopération sanitaire. Cette stratégie permettra au centre de prévention et de contrôle des maladies en Afrique d'obtenir la possibilité de fabriquer localement le vaccin et de le diffuser. En même temps, après la contribution de Madagascar qui a proposé le Covid-organic, l'UA à travers Africa CDC devrait mobiliser toute l'expertise africaine pour le développement de ce remède.

La crise du Covid-19 devient ainsi une aubaine de prise en compte de la médecine traditionnelle. Par cette crise du Covid-19, l'Afrique et l'UA ne devraient plus uniquement se focaliser sur les réponses d'urgence, mais avoir un programme de santé durable. Car, après l'urgence, il faut donner de la force aux politiques de santé en faisant de ce secteur un domaine clé de souveraineté au même titre que les problématiques de la sécurité des territoires.

## Conclusion

La pandémie du Covid-19 a mis à rude épreuve la diplomatie sanitaire de l'UA. C'est ainsi que dans ce chapitre nous avons interrogé la somme, la nature et l'efficacité de la diplomatie de l'UA face à sa première crise sanitaire majeure. L'organisation panafricaine s'est fondée sur le multilatéralisme pour mener la guerre contre le Covid-19. Elle a déroulé en trois axes le mécanisme de la riposte. Sur le plan politique, l'UA a multiplié

les sommets et réunions à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique. L'objectif était de mutualiser les efforts nationaux afin de converger vers un front commun contre le Covid-19. Le deuxième axe de l'intervention est sanitaire. L'UA a repositionné son centre de prévention de contrôle de maladie sur le nouveau coronavirus. Enfin sur le plan financier, l'UA a créé le fonds de solidarité continentale et l'opérationnalisation de la Task force Covid-19 dans le but de soutenir les activités opérationnelles. En plus de l'articulation de ces batteries des mesures, les États, motivés par le nationalisme se sont mis en branle de manière disparate et isolée dans la mouvance de la riposte en se passant des directives de l'UA. C'est le cas des confinements en Afrique du Sud, des couvre-feux au Tchad, des fermetures des frontières sur l'ensemble des États du continent... Dans le même temps, cette crise sanitaire a révélé la faiblesse institutionnelle de l'UA. Puisque cette institution africaine n'avait pas pu avancer des arguments juridiques pour peser ses décisions politiques contre les souverainetés des États. L'UA a certes manifesté un dynamisme sur le front diplomatique. Le Covid-19 donne à comprendre que les problèmes africains trouvent principalement leurs réponses d'abord au niveau intra-africain, avant de s'imposer sur l'espace international. Cela conduit à implanter non seulement le multilatéralisme proclamé par ses dirigeants mais de parvenir au stade du panafricanisme sanitaire. Cet idéal ne peut être atteint si les États privatisent leurs souverainetés à l'UA. Cette structure sera ainsi dotée des attributs supranationaux et à la responsabilité de définir une politique commune de santé en Afrique. En dépit de l'existence de l'agenda 2063 qui est une stratégie continentale de développement, l'épreuve du Covid-19 suggère l'idée de conception de « l'agenda 2063 pour la santé ».



## Références bibliographiques

**AFRICA CDC. (2017).** Notre histoire. [Consulté le 9 aout. 2020].<https://africacdc.org/about-us/our-history/>.

**Africa CDC. (2020).** AU and Africa CDC launch Partnership to Accelerate COVID-19 Testing: Trace, Test and Track. [Consulté le 21/04/2020]. <https://africacdc.org/news-item/african-union-and-africa-centres-for-disease-control-and-prevention-launch-partnership-to-accelerate-covid-19-testing-trace-test-and-track/>.

**AFRICA CDC. (2020).** Equipe Europe : l'Allemagne et l'Union européenne soutiennent conjointement la réponse de l'Union africaine au COVID-19. [Consulté le 02/09/2020].<https://africacdc.org/news-item/team-europe-germany-and-european-union-jointly-support-african-unions-response-to-covid-19/>.

**AFRICA CDC. (2020).** La Commission de l'Union africaine lance un consortium pour l'essai clinique du vaccin COVID-19. [Consulté le 9/07/2020].<https://africacdc.org/news-item/african-union-commission-launches-consortium-for-covid-19-vaccine-clinical-trial/>.

**AFRICA CDC. (2020).** L'UA et le CDC africain lancent un partenariat pour accélérer les tests COVID-19: traçage, test et suivi. [Consulté le 25/04/2020].<https://africacdc.org/news-item/african-union-and-africa-centres-for-disease-control-and-prevention-launch-partnership-to-accelerate-covid-19-testing-trace-test-and-track/>.

**Afrique la Tribune. (2020).** Covid-19 : la « puissante » task force de l'Union africaine pour mobiliser les finances. [Consulté le 13/04/2020].<https://afrique.latribune.fr/decideurs/2020-04-13/covid-19-la-puissante-task-force-de-l-union-africaine-pour-mobiliser-les-finances-845023.html>.

**Agence Ecofin. (2015).** Le top 50 des centres hospitaliers en Afrique. [Consulté le 8/12/2020].<https://www.agenceecofin.com/gestion-publique/2712-34781-le-top-50-des-centres-hospitaliers-en-afrique>.

**BBC. (2020).** Pierre Nkurunziza est décédé d'un arrêt cardiaque. [Consulté le 9/06/2020]. <https://www.bbc.com/afrique/region-52977326>.

**CEDEAO. (2020).** Réunion d'urgence des ministres de la sante de la communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest sur la préparation et la réponse à l'épidémie de Covid-19. [Consulté le 08/12/2020]. <https://www.wahooas.org/web-oos/sites/default/files/actualites/2158/communiqué-finalreunion-urgence-min-sante-covid-19approuve.pdf>.

**Cessou S. (2020).** Coronavirus : la riposte des institutions africaines. [Consulté le 18/05/2020]. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200518-covid-19-la-riposte-institutions-africaines-coronavirus>.

**Cessou S. (2020).** Internet : les 10 pays les plus connectés d'Afrique. [Consulté le 13/12/2020]. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190823-internet-10-pays-plus-connectes-afrique>.

**CIDCA. (2020).** Le CDC Afrique remercie la Chine pour son soutien continu en matière de lutte contre le COVID-19. [Consulté le 22/04/2020]. [http://fr.cidca.gov.cn/2020-04/21/c\\_516391.htm](http://fr.cidca.gov.cn/2020-04/21/c_516391.htm).

**Coffi Assouvi. (2020).** L'union africaine à l'épreuve de la covid-19 : une perspective d'économie politique internationale. [Consulté le 12/06/2020]. [https://international.enap.ca/international/docs/APlus\\_International/Article5\\_Assouvi\\_v3.pdf](https://international.enap.ca/international/docs/APlus_International/Article5_Assouvi_v3.pdf).

**Djoudalbaye B. (2020).** Covid-Organics : L'UA bientôt en coopération avec Madagascar. Emission invité du « Journal » de Deutsche Welle une présentation de Fréjus Quenum. [Consulté le 18/05/2020]. <https://www.dw.com/fr/covid-organics-lua-bient%C3%B4t-en-coop%C3%A9ration-avec-madagascar/a-53483302>.

**Ekoué Amaizo Y. (2020).** Alléger la dette pour combattre le Covid-19 en Afrique ? Entretien avec Sandrine Blanchard sur Deutsch Welle. [Consulté le 14/04/2020]. <https://www.dw.com/fr/all%C3%A9ger-la-dette-pour-combattre-le-covid-19-en-afrique/a-53125649#:~:text=Leur%20appel%20avait%20%C3%A9t%C3%A9%20appuy%C3%A9,du%20Covid%2D19%20en%20Afrique>.

**Faki, M. M. (2020).** L'Afrique a besoin de 100 à 150 milliards de dollars face au coronavirus. Emission « L'entretien » de RFI avec

Marc Perelman sur France 24. [Suivi le 06/04/2020]. <https://www.france24.com/fr/afrique/20200406-moussa-faki-mahamat-l-afrique-a-besoin-de-100-%C3%A0-150-milliards-de-dollars-face-%C3%A0-la-pand%C3%A9mie>.

**Feugas.**(2014). De la conférence de Bandung au mouvement des non-alignés. [Consulté le 13/12/2020].[https://www.monde-diplomatique.fr/publications/manuel\\_d\\_histoire\\_critique/a53274](https://www.monde-diplomatique.fr/publications/manuel_d_histoire_critique/a53274).

**FOCAC. (2020).** Lancement de la construction du siège du CDC Afrique en Ethiopie avec l'aide de la Chine. [Consulté le 20/12/2020].[http://www.focac.org/fra/zfgx\\_5/jmhzt1840325.htm..](http://www.focac.org/fra/zfgx_5/jmhzt1840325.htm..)

**Fortunato V. (2020).**Covid-19 : plus de 4 millions de contaminations en Europe. [Consulté le 07/09/2020].<https://www.leparisien.fr/societe/coronavirus-rentree-masquee-en-france-depistage-massif-a-hongkong-suivez-notre-direct-01-09-2020-8376237.php>.

**Fouda M. S. (2020).** Communiqué du service du premier ministre. [Consulté le 31/03/2020]. [https://www.spm.gov.cm/site/sites/default/files/covid\\_31\\_mars.pdf](https://www.spm.gov.cm/site/sites/default/files/covid_31_mars.pdf).

**France 24. (2020).** Le coronavirus détecté en Égypte, premier pays africain touché par l'épidémie. [Consulté le 14/02/2020].<https://www.france24.com/fr/20200214-le-coronavirus-d%C3%A9tect%C3%A9-en-%C3%A9gypte-premier-pays-africain-touch%C3%A9-par-l-%C3%A9pid%C3%A9mie>.

**France 24. (2021).** Covid-19 : Covid-19 : l'OMS met en garde contre « le nationalisme vaccinal ». [Consulté le 09/08/2021].<https://www.france24.com/fr/afrique/20210108-covid-19-l-oms-met-en-garde-contre-le-nationalisme-vaccinal>.

**France Inter. (2020).** L'Organisation Mondiale de la Santé est-elle en danger ? Emission « Le téléphone sonne » de Fabienne Sintès. [Auditionné le 16/04/2020]. <https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-16-avril-2020-0>.

**French.xinhuanet. (2020).** Le CDC Afrique apprécie la coopération avec la Chine dans la lutte contre la pandémie. Consulté le 10/12/2020].[http://french.xinhuanet.com/2020-05/02/c\\_139024527.htm](http://french.xinhuanet.com/2020-05/02/c_139024527.htm).

**Gérold G, Mérino M. (2020).** Le Covid-19 et l'Afrique : premières réflexions. [Consulté le 04/05/2020].<https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2020/202028.pdf>.

**Gomis M. (2020).** Le Nigeria s'apprête à tester l'efficacité du Covid-Organics. [Consulté le 17/05/2020].<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200517-nigeria-appr%C3%AAtester-efficacit%C3%A9-covid-organics>.

**Houeix R. (2021).** Covid-19 : où en est l'Afrique dans la course aux vaccins ? [Consulté le 10/01/2021].<https://www.france24.com/fr/afrique/20210110-covid-19-0%C3%B9-en-est-l-afrique-dans-la-course-aux-vaccins>.

**Houssin D. (2020).** « La coopération sanitaire internationale à l'épreuve du COVID-19 », Politique étrangère, vol., no. 3, 2020, pp. 33-45.

**HRW. (2020).** Burundi : Toute tentative de dissimulation du COVID-19 mettra des vies en danger. [Consulté le 31/03/2020].<https://www.hrw.org/fr/news/2020/03/31/burundi-toute-tentative-de-dissimulation-du-covid-19-mettra-des-vies-en-danger>.

**Jacquemot P. (2020).** Afrique, quelle résilience des hôpitaux face à la crise ? [Consulté le 21/04/2020].<https://www.alternatives-economiques.fr/pierre-jacquemot/afrique-resilience-hopitaux-face-a-crise/00092463>.

**Jacquemot P. (2020).** Les systèmes de santé en Afrique mis à l'épreuve. [Consulté le 04/05/2020].[https://www.policycenter.ma/sites/default/files/PB\\_20\\_32\\_Jacquemot.pdf](https://www.policycenter.ma/sites/default/files/PB_20_32_Jacquemot.pdf).

**Jean François. (2020).** Lutte contre le Covid-19 Paul Biya crée un fonds de solidarité. [Consulté le 02/04/2020].<https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/31507/fr.html/lutte-contre-le-covid-19-paul-biya-cree-un-fonds-de#>.

**Jeune Afrique. (2020).** Burundi : Évariste Ndayishimiye proclamé président par la Cour constitutionnelle. [Consulté le 06/06/2020].<https://www.jeuneafrique.com/994982/politique/burundi-evariste-ndayishimiye-proclame-president-par-la-cour-constitutionnelle/>.

**Kako Nubukpo. (2020).** Afrique : les défis de l'après-Covid. Emission « Géopolitique, le débat » avec Marie-France Chatin. [Suivi le 24/10/2020]. [https://aod-rfi.akamaized.net/rfi/francais/audio/magazines/r249/geopolitique\\_le\\_debat\\_20201024.mp3](https://aod-rfi.akamaized.net/rfi/francais/audio/magazines/r249/geopolitique_le_debat_20201024.mp3).

**Le Figaro. (2020).** Pandémie : l'Afrique réclame de figurer parmi les premiers bénéficiaires des vaccins. [Consulté le 13/12/2020]. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/pandemie-l-afrique-reclame-de-figurer-parmi-les-premiers-beneficiaires-des-vaccins-20201209>.

**Le Parisien. (2020).** Coronavirus : l'épidémie du Covid-19 est désormais une « pandémie ». [Consulté le 15/03/2020]. <https://www.leparisien.fr/societe/sante/coronavirus-l-epidemie-du-covid-19-est-desormais-une-pandemie-selon-l-oms-11-03-2020-8277828.php>.

**Le Point. (2020).** L'Afrique face au coronavirus : l'Union africaine en ordre de bataille. [Consulté le 20/03/2020]. [https://www.lepoint.fr/afrique/l-afrique-face-au-coronavirus-l-ethiopie-sous-pression-20-03-2020-2368040\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/l-afrique-face-au-coronavirus-l-ethiopie-sous-pression-20-03-2020-2368040_3826.php).

**Maud Ninauve. (2020).** Covid-19 : le Maroc en pole position en Afrique pour fournir le vaccin chinois de Sinopharm. [Consulté le 21/11/2020]. <https://information.tv5monde.com/video/covid-19-le-maroc-produit-ses-vaccins-grace-une-formule-chinoise>.

**Mbaindangroa Djekoronde. (2020).** Tournée présidentielle : le Maréchal Déby attendu à Am-Timan. [Consulté le 09/12/2020]. <https://tchadinfos.com/politique/tournee-presidentielle-le-marechal-deby-attendu-a-am-timan/>.

**OMS. (2020).** COVID-19 – Chronologie de l'action de l'OMS. [Consulté 27/04/2020]. <https://www.who.int/fr/news/item/27-04-2020-who-timeline---covid-19>.

**OMS. (2020).** Déclaration sur la deuxième réunion du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international 2005 concernant la flambée de nouveau coronavirus 2019. [Consulté le 13/03/2020]. <https://www.who.int/fr/news/item/30-01-2020-statement-on-the-second-meeting-of-the-international-health>

regulations-(2005)-emergency-committee-regarding-the-outbreak-of-novel-coronavirus-(2019-ncov).

**OMS. (2020).** Réunion ministérielle d'urgence sur la COVID-19 organisée par l'Union africaine et les Centres for Disease Control and Prevention d'Afrique. [Consulté le 22/02/2020].<https://www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/emergency-ministerial-meeting-on-covid-19-organized-by-the-african-union-and-the-africa-centres-for-disease-control-and-prevention>.

**ONU. (2020).** L'OMS appelle l'Afrique à se préparer au pire et à éviter les rassemblements de masse. [Consulté le 20/032020].<https://news.un.org/fr/story/2020/03/1064432..>

**ONU. (2020).** Note de synthèse : Les incidences de la COVID-19 en Afrique. [Consulté le 24/052020].[https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/les\\_incidences\\_de\\_la\\_covid-19\\_en\\_afrique.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/les_incidences_de_la_covid-19_en_afrique.pdf).

**Rajoelina A. (2020).** Le problème du remède Covid-Organic, c'est qu'il vient d'Afrique. 2020. Emission « l'entretien » de France 24 et RFI avec Christophe Boisbouvier Marc Perelman. [Auditionnée le 11/05/2020].<https://www.france24.com/fr/afrique/20200511-rajoelina-sur-france-24-le-probl%C3%A8me-du-rem%C3%A8de-covid-organic-c-est-qu-il-vient-d-afrique>.

**Reliefweb. (2020).** Le COVID-19 en Afrique : Sauver des vies et l'économie. [Consulté le 16/04/2020].[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/eca\\_covid\\_report\\_fr\\_16april\\_web.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/eca_covid_report_fr_16april_web.pdf).

**RFI. (2020).** Coronavirus : l'Afrique face à la pandémie. [Consulté le 03/04/2020].<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200403-coronavirus-afrique-face-%C3%A0-la-pand%C3%A9mie-vendredi-3-avril>.

**RFI. (2020).** Moratoire sur la dette des pays africains : sur le continent, les avis sont partagés. [Consulté le 15/04/2020].<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200415-moratoire-dette-pays-africains-continent-avis-sont-partag%C3%A9s>.

**Rigal J. (2000).** Épidémies et réactions internationales. In Brauman, R. (dir.). *Utopies sanitaires*. p.166. Paris : Pommier.

**Rogez O. (2020).** Dettes des pays africains : les grands créanciers tombent d'accord sur un moratoire. [Consulté le 14/04/2020].<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200414-dettes-pays-africains-les-grands-cr%C3%A9anciers-tombent-d-accord-moratoire>.

**SADC. (2020).** La SADC et l'UNESCO signent un accord pour garantir que l'apprentissage ne s'arrête jamais. [Consulté le 20/04/2020].<https://www.sadc.int/news-events/news/sadc-and-unesco-sign-agreement-ensure-learning-never-stops/>.

**SADC. (2020).** Réponse régionale de la SADC face à la pandémie de maladie à coronavirus 2019. [Consulté le 15/04/2020].[https://www.sadc.int/files/4915/8724/2083/SADC\\_Regional\\_Response\\_to\\_COVID-19\\_-\\_FRENCH.pdf](https://www.sadc.int/files/4915/8724/2083/SADC_Regional_Response_to_COVID-19_-_FRENCH.pdf).

**Savana A. (2020).** En Afrique, 23 pays ont souscrit à l'annulation de la dette (G20), 13 ont décliné: quel impact ? [Consulté le 04/12/2020]. <https://www.financialafrik.com/2020/06/29/en-afrique-23-pays-ont-souscrit-a-lannulation-de-la-dette-g20-13-ont-decline-quel-impact/>.

**Siegle J, Candace Cook. (2020).** Évaluation des élections de 2020 en Afrique. [Consulté le 08/12/2020].<https://africacenter.org/fr/spotlight/evaluation-des-elections-de-2020-en-afrique/>.

**Staysafeafrica. (2020).** Pour combattre la COVID-19 nous avons besoin d'un petit peu d'argent pour le changement. [Consulté le 10/06/2020]. <https://staysafeafrica.org/fr/595-2/>.

**SWI swissinfo.ch. (2021).** L'Égypte autorise le vaccin chinois de Sinopharm. [Consulté le 04/01/2021].<https://www.swissinfo.ch/fre/toute-l-actu-en-bref/l-egypte-autorise-le-vaccin-chinois-de-sinopharm/46258234>.

**Thiam Tidjane. (2020).** Ce moratoire apporte à l'Afrique les moyens d'agir rapidement (Covid-19). 2020. Emission « Invité Afrique » de RFI avec Christophe Boisbouvier. [Auditionnée le 16/04/2020].<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200416-tidjane-thiam-moratoire-dette-afrique-moyens-agir-covid-19>.

**Tiebile Drame. (2020).** L'Afrique et le coronavirus : « Unis ou désunis » ? Emission « invité Afrique » de RFI avec Christophe Boisbouvier. [Auditionnée le 25/05/2020].<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200525-lafrique-et-le-coronavirus->

unis-d%C3%A9sunis-analyse-ministre-tiebil%C3%A9-dram%C3%A9-mali.

**Tilouine J. (2021).** En pleine pandémie, la Chine déploie ses efforts de diplomatie sanitaire en Afrique. Consulté le 10/01/2021].[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/01/08/en-pleine-pandemie-la-chine-deploie-ses-efforts-de-diplomatie-sanitaire-en-afrique\\_6065629\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/01/08/en-pleine-pandemie-la-chine-deploie-ses-efforts-de-diplomatie-sanitaire-en-afrique_6065629_3212.html).

**Union Africaine. (2013).** Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Consulté le 20/03/2020. <http://cherpaa.org/wp-content/uploads/2016/04/Agenda-2063-French.pdf>.

**Union Africaine. (2020).** Africa Joint Continental Strategy for COVID-19 OUTBREAK. [Consulté le 20/03/2020]. [https://au.int/sites/default/files/documents/38264-doc-africa\\_joint\\_continental\\_strategy\\_for\\_covid-19\\_outbreak.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/38264-doc-africa_joint_continental_strategy_for_covid-19_outbreak.pdf).

**Union Africaine. (2020).** Allocution de Moussa Faki Mahamat Président de la commission de l'union africaine à la réunion ministérielle d'urgence sur l'épidémie de la maladie a coronavirus (covid-19). [Consulté le 22/02/2020].<https://au.int/fr/speeches/20200222/allocution-de-se-m-moussa-faki-mahamat-president-de-la-commission-de-lunion..>

**Union Africaine. (2020).** Allocution du Président de la Commission de l'Union africaine. Moussa Faki Mahamat au Sommet spécial virtuel Afrique-Chine sur la lutte commune contre la COVID-19. [Consulté le 20/06/2020].<https://au.int/fr/speeches/20200617/allocution-du-president-de-la-commission-de-lunion-africaine-moussa-faki-mahamat>.

**Union Africaine. (2020).** Bulletin d'information N° 14 : sur la pandémie de la maladie à Coronavirus. [Consulté le 22/04/2020].[https://au.int/sites/default/files/documents/38383-doc-africacdc\\_covidbrief\\_21april20\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/38383-doc-africacdc_covidbrief_21april20_fr.pdf).

**Union Africaine. (2020).** Bulletin d'information N° 33 : sur la pandémie de la maladie Coronavirus (COVID-19). [Consulté le 02/09/2020].[https://au.int/sites/default/files/documents/39223-doc-draft\\_africacdc\\_covidbrief\\_1sept20\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/39223-doc-draft_africacdc_covidbrief_1sept20_fr.pdf).

**Union Africaine. (2020).** Communiqué à l'issue de la téléconférence du Bureau des Chefs d'État et de gouvernement de



l'Union africaine. [Consulté le 04/04/2020]. <https://au.int/fr/pressreleases/20200403/communique-african-union-au-bureau-heads-state-and-government-teleconference>.

**Union Africaine. (2020).** Communiqué de la visioconférence du bureau de la conférence des chefs d'état et de gouvernement de l'union africaine avec les présidents des communautés économiques régionales de l'union africaine. [Consulté le 20/08/2020]. [https://au.int/sites/default/files/pressreleases/39158-pr-communique\\_of\\_the\\_bureau\\_of\\_the\\_assembly\\_with\\_recs\\_mtg\\_on\\_20\\_aug\\_20\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/pressreleases/39158-pr-communique_of_the_bureau_of_the_assembly_with_recs_mtg_on_20_aug_20_fr.pdf).

**Union Africaine. (2020).** Communiqué du bureau de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine par vidéoconférence avec des chefs d'entreprises africains sur le covid-19. [Consulté le 22/04/2020]. [https://au.int/sites/default/files/pressreleases/38401-pr-sc26713\\_f\\_-\\_communique\\_of\\_the\\_bureau\\_of\\_the\\_assembly\\_held\\_on\\_22\\_april2020.pdf](https://au.int/sites/default/files/pressreleases/38401-pr-sc26713_f_-_communique_of_the_bureau_of_the_assembly_held_on_22_april2020.pdf).

**Union Africaine. (2020).** Communiqué du Bureau de la téléconférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Assemblée de l'Union africaine sur le COVID-19. [Consulté le 26/03/2020]. <https://au.int/en/pressreleases/20200326/communique-bureau-assembly-african-union-heads-state-and-government>.

**Union Africaine. (2020).** Réunion par téléconférence du F15 et du Groupe de travail des ministres africains des finances. [Consulté le 15/04/2020]. [https://au.int/sites/default/files/pressreleases/38405-pr-meeting\\_of\\_f15\\_and\\_task\\_force\\_african\\_ministers\\_of\\_finance\\_9\\_april\\_2020-french.pdf](https://au.int/sites/default/files/pressreleases/38405-pr-meeting_of_f15_and_task_force_african_ministers_of_finance_9_april_2020-french.pdf)

**Union Africaine. (2020).** Riposte de l'Afrique à la covid-19 en matière de gouvernance. [Consulté le 12/06/2020]. [https://au.int/sites/default/files/documents/38893-doc-covid\\_19\\_report\\_final\\_french.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/38893-doc-covid_19_report_final_french.pdf).

**Union Africaine. (2020).** Intervention du Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Moussa Faki Mahamat, au Sommet virtuel du Mouvement des non-alignés. [Consulté le 04/05/2020]. <https://au.int/fr/speeches/20200504/intervention-du-president-de-la-commission-de-lunion-africaine-se-moussa-faki>.

**Valaskakis Kimon. (1975).** « Prospective, rétrospective et perspective : un essai de modélisation du temps. » L'Actualité économique, volume 51, numéro 2, avril-juin 1975, p. 209–228. <https://doi.org/10.7202/800618ar>.

**VOA Afrique. (2020).** L'OMS appelle l'Afrique à « se réveiller » et se préparer au « pire » face au covid-19. [Consulté le 18/04/2020]. <https://www.voaafrique.com/a/l-oms-appelle-l-afrique-%C3%A0-se-r%C3%A9veiller-et-se-pr%C3%A9parer-au-pire-face-au-covid-19/5334377.html>.

**Wadagni R. (2020).** Covid-19 : pourquoi l'allègement de la dette africaine n'est pas la solution. [Consulté le 23/04/2020]. <https://www.jeuneafrique.com/933004/economie/tribune-covid-19-pourquoi-lallegement-de-la-dette-africaine-nest-pas-la-solution/>.

**Yebouet H. (2011)** « La Côte d'Ivoire au lendemain de la crise post-électorale : entre sortie de crise politique et défis sécuritaires », Sécurité et stratégie, vol. 7, no. 3, 2011, pp. 22-32.